

# Extrait de délibération

Identifiant  
2023-02-06

## Comité syndical 27 février 2023 –Parthenay

L'An Deux Mille Vingt -Trois le vingt-sept février à 18h, le Comité Syndical, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Didier Gaillard, président.  
Mme Nathalie Brescia a été désignée secrétaire de séance.

Date de la convocation : 21 février 2023  
Nombre de délégués en exercice : 31 titulaires / 31 suppléants  
Présents : 15 titulaires, 2 suppléants  
Absents, excusés : 16 titulaires, 29 suppléants  
Votants : 17

Com. de communes	Titulaires présents	Titulaires excusés Et /ou suppléés	Suppléants avec vote	Autres suppléants présents
Airvaudais-Val du Thouet	NOLOT Monique	CHABAUTY Gérard, BIRONNEAU Pascal, FOUILLET Olivier	RICHARD Françoise	
Parthenay-Gâtine	AYRAULT Bérengère, BOUCHER Hervé-Loïc, CHAUSSONNEAUX Jean-Paul, GAILLARD Didier, CHEVALIER Éric, BRESCIA Nathalie, BACLE Jérôme, DIEUMEGARD Claude, GUERIN Jean-Claude, GILBERT Véronique, CUBAUD Olivier, PARNAUDEAU Guillaume	BERGEON Patrice, CLEMENT Guillaume, BACLE Jérôme	CORNUAULT-PARADIS Chantal	
Val de Gâtine	RIMBEAU Jean-Pierre, BIRE Ludovic, CHAUSSERAY Francine	BAILLY Christiane, SAUZE Magalie, BARANGER Johann, TAVERNEAU Danielle, ATTOU Yves,		

### Cotisation statutaire 2023

Le Président propose de fixer la cotisation statutaire à **4,90 euros** par habitant pour l'exercice 2023. Elle sera inscrite au budget principal.

**Le montant de l'appel à cotisation sera arrondi à l'euro le plus proche.**

**Les membres du Comité Syndical approuvent le montant de la cotisation statutaire à 4.90 euros par habitant pour l'exercice 2023.**

Fait à Parthenay, les jour, mois et an que dessus.  
Au registre sont les signatures.  
Pour copie conforme

Le Président  
Didier GAILLARD